

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 9 août 2022

Date de la

Convocation :

4 août 2022

Date d’Affichage :

11 août 2022

Objet : Délibération n° 2022-099

Convention de passage SyMEnergie05 : parcelles n° 2032 et 1078 Section A

**L’an deux mille vingt-deux, le neuf août à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par Mme GRANET Céline, M. COULOM Nicolas par M. FINE Sébastien.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Dans le cadre du raccordement électrique du moulin de Sachas au poste des Mourandes, M. le Maire expose une demande du Syndicat d’Energie des Hautes Alpes (SyMEnergie05) concernant le passage des lignes dans les parcelles communales n° 2032 et 1078 de la section A.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à cette demande et autorise M. le Maire à signer la convention de passage ci-annexée avec le SyMEnergie05.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE